

32^e PRIX INTERNATIONAL DU JEUNE ÉCRIVAIN DE LANGUE FRANÇAISE



Prix International
du Jeune Écrivain
de Langue Française

Sous le haut patronage de la Secrétaire Générale de la Francophonie, des Ministères français des Affaires Étrangères et de la Francophonie, de l'Éducation Nationale.

**VOUS AVEZ ENTRE 15 ET 27 ANS,
VOUS AVEZ LA PASSION D'ÉCRIRE,
VOUS RÊVEZ D'ÊTRE LUS ET PUBLIÉS,
LE PRIX INTERNATIONAL DU JEUNE
ÉCRIVAIN DE LANGUE FRANÇAISE
VOUS EST DESTINÉ...**

ENVOYEZ-NOUS VOS TEXTES

Œuvres d'imagination inédites, en prose (nouvelles, contes, récits), écrites en langue française.

DATES LIMITES

Avant le 1^{er} avril 2016 : candidats français

Avant le 1^{er} mars 2016 : autres candidats

QUI PEUT PARTICIPER ?

Les candidats devront être nés entre le 1^{er} janvier 1989 et le 31 décembre 2000. Les anciens lauréats, à l'exception des premiers prix, peuvent être à nouveau candidats s'ils remplissent les conditions d'âge.

LE JURY

Alain Absire, Mohammed Aïssaoui, Myriam Antaki, Ingrid Astier, Christiane Baroche, Georges-Olivier Châteaureynaud, Mercedes Deambrosis, Ananda Devi, Dominique Fabre, Frédéric Ferney, Sylvie Germain, Sorour Kasmaï, Michel Lambert, Carole Martinez, Bernard Quiriny, Sami Tchak, Minh Tran Huy.

LES PRIX

Edition des nouvelles primées (Buchet-Chastel) - Invitations en France. Voyages - Lots de livres - Ateliers d'écriture - Prix OFQJ, AEFÉ, DGLFLF, TV5MONDE.



Consultez le site www.pjef.net et lisez la page Conseils aux jeunes écrivains avant d'adresser vos nouvelles.

PRIX DU JEUNE ÉCRIVAIN : 18 rue de Louge - BP 40055 - 31602 Muret Cedex - France

Renseignements : Depuis la France - 05 61 56 84 85 - ls.pje@orange.fr • Depuis l'étranger - 33 5 62 23 20 99 - prix.pjef@orange.fr

www.pjef.net



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



En partenariat avec
VILLE de MURET
mairie-muret.fr

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



la culture avec
la copie privée

Le 32^e Prix du Jeune Écrivain de Langue Française est organisé avec le soutien de La Ligue de l'Enseignement, la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France, Buchet-Chastel, Le Robert, les Éditions Frémeaux et associés, les Muses du Prix du Jeune Écrivain.

Avec le soutien de

TV5MONDE

fondation suisse pour la culture
prohelvetia



loja Les Offices jeunesse
internationaux du Québec
OFQJ • OQAJ • OQMJ • OQWBJ



mgen

LA DÉPÊCHE

RÈGLEMENT DU 32^e PRIX INTERNATIONAL DU JEUNE ÉCRIVAIN DE LANGUE FRANÇAISE

Les textes proposés n'auront antérieurement fait l'objet d'aucune publication assortie d'un contrat d'édition. Ils n'auront pas non plus été soumis au PJE une année précédente, ni primés antérieurement par un autre jury.

PRESENTATION DES TEXTES

Chaque candidat peut adresser au maximum deux textes.

Chaque texte comportera 5 pages au minimum, 15 au maximum.

Il sera composé en Times New Roman, corps 12, interligne 1,5, marges de 2.5 cm (haut/bas/gauche/droite).

Les pages seront numérotées. Un titre est indispensable.

Pour en respecter l'anonymat, le texte ne doit porter ni nom, ni signature, ni aucun signe distinctif.

Les textes non conformes au règlement seront refusés. Les tapuscrits ne seront pas retournés.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Quel que soit leur mode de transmission, les textes devront être accompagnés :

. de la photocopie d'une pièce d'identité faisant apparaître lisiblement la date de naissance et la nationalité du candidat,

. de quelques renseignements sur l'auteur : statut (lycéen, étudiant, salarié, etc), numéro de téléphone (fixe et/ou portable), adresse postale et adresse électronique.

Les dossiers incomplets ou adressés par télécopie ne seront pas retenus.

Envoi des textes et des dossiers candidats français

Quel que soit leur lieu de résidence, les candidats français peuvent choisir entre l'envoi postal et la transmission électronique de leurs textes. En aucun cas ils ne doivent cumuler les deux.

Transmission électronique :

Le courriel sera adressé à ls.pje@orange.fr

Il comportera en pièces jointes :

- ▶ le(s) texte(s) présenté(s) comme mentionné dans "Présentation des textes"
- ▶ la pièce d'identité scannée
- ▶ les renseignements personnels

Les candidats français qui auront choisi ce mode de transmission devront envoyer parallèlement, par la poste, leur chèque d'inscription de 15 € et l'enveloppe timbrée comme expliqué ci-dessous.

Leur candidature ne sera prise en compte qu'à la réception de ce pli.

Où bien envoi postal :

Il sera adressé à

**Prix du Jeune Ecrivain
BP 40055
31602 Muret Cedex**

Il regroupera dans un seul envoi :

- ▶ le(s) texte(s) imprimé(s) en trois exemplaires, les feuilles étant numérotées et agrafées (ni trombone, ni reliure).
- ▶ les autres pièces du dossier : photocopie de la carte d'identité, renseignements personnels, chèque d'inscription de 15 euros et enveloppe timbrée comme indiqué ci-dessous.

Frais d'inscription des candidats français

Les candidats français (quels que soient leur lieu de résidence et le mode de transmission de leur texte) devront faire parvenir par La Poste un chèque de **15 €, avant le 1^{er} avril 2016**. Ce chèque, libellé à l'ordre du Prix du Jeune Ecrivain, portera au verso le prénom et le nom du candidat. Il sera accompagné d'une enveloppe renforcée, libellée à l'adresse du candidat, au format 240 x 338 mm, affranchie à 5 € ou à 500 g minimum.

Envoi des textes et des dossiers candidats non français

Les dossiers en provenance des pays autres que la France seront transmis par voie électronique.

Le courriel sera adressé à prix.pjef@orange.fr

Il comportera en pièces jointes :

- ▶ le(s) texte(s) présenté(s) comme stipulé ci-dessus
- ▶ la pièce d'identité scannée
- ▶ les renseignements personnels

Pour les candidats non français l'inscription est gratuite.

IMPORTANT : POUR TOUS LES CANDIDATS

Chaque candidat recevra un accusé de réception avec son numéro personnel d'enregistrement.

Chaque candidat recevra une fiche de lecture (la spécificité du Prix du Jeune Ecrivain) pour chaque texte envoyé.

Ainsi qu'un exemplaire d'un recueil des textes primés l'une des années antérieures (Editions Buchet Chastel,...).

Il est précisé que les décisions du Jury sont sans appel.

Chaque participant garantit l'originalité du texte dont il est l'auteur. Tout emprunt à des textes déjà publiés, y compris dans des journaux ou des magazines, ou diffusés sur Internet, devra être expressément signalé.



Prix International
du Jeune Écrivain
de langue française